



Les séminaires
du Laboratoire de sociologie
juridique

Flexibles notions La protection des majeurs

Année universitaire 2018-2019

Mandat de protection future

***Techniques d'anticipation, de gestion
et de représentation***

Quel modèle pour l'avenir ?

Avec le concours du Master 2 Usages sociaux du droit

Renseignements pratiques :

Lieu :

12, Place du Panthéon, 75005 PARIS
Salle des Conseils – 2^{ème} étage

RER : Luxembourg

Parking public : Soufflot

Inscription obligatoire auprès de Nathalie CERIANI

Contact: nathalie.ceriani@u-paris2.fr

Lundi 20 mai 2019

9 heures

12, Place du Panthéon, 75005 PARIS
Salle 3 – 1^{er} étage

Cycle de séminaires 2018-2019 La protection des majeurs

I. L'ouverture des mesures judiciaires. Quels enjeux ? Quelles pratiques ? – Le jeudi 14 février 2019, salle des Conseils.

II. Le fonctionnement des mesures judiciaires. Quels acteurs ? Quelles pratiques ? – Le jeudi 14 mars 2019, salle des Conseils.

III. Le contrôle des mesures judiciaires. Quelles garanties ? – Le lundi 15 avril 2019, salle des Conseils.

IV. Mandat de protection future. Techniques d'anticipation, de gestion et de représentation. Quel modèle pour l'avenir ? – Le lundi 20 mai 2019, salle 3.

Direction scientifique : Dominique Fenouillet et Jean Garrigue
Organisation administrative : Nathalie Ceriani

Mandat de protection future Techniques d'anticipation, de gestion et de représentation Quel modèle pour l'avenir ?

9 h 00 - 9 h 20 Introduction, par **Dominique Fenouillet**, prof. de droit privé, Paris II

9 h 20 - 10 h 30 **Le mandat de protection future**
Table ronde : **Nathalie Couzigou-Suhas** (notaire), **Valéry Montourcy** (avocat), **David Noguero** (prof. de droit privé)

10 h 30 - 10 h 50 *Questions et pause*

10 h 50 - 11 h 40 **Directives anticipées et tiers de confiance**
Table ronde : **Marie Grosset** (maître des requêtes, Section du contentieux, Conseil d'Etat), **Benjamin Moron-Puech** (m. conf. de droit privé, Paris II)

11 h 40 - 12 h 50 **Fiducie et représentation**
Table ronde : **Jérôme Chacornac** (m. conf. de droit privé, Paris II), **Pierre Crocq** (prof. de droit privé, Paris II), **Hervé Lécuyer** (prof. de droit privé, Paris II)

12 h 50 *Questions*